

Eoliennes à Bannalec. Le préfet valide l'un des deux projets

Lors du conseil municipal du Trévoux de mardi soir, le maire, André Fraval, a signalé que le préfet avait validé le projet d'éoliennes de Castel Coudiec, sur la commune de Bannalec.

Pour mémoire, deux projets de quatre éoliennes étaient à l'étude sur la commune de Bannalec, celui de Kerros et celui de Castel Coudiec.

« Le préfet a donné son accord pour le permis de construire à Castel Coudiec mais a demandé un complément d'information pour Kerros », a précisé le vice-

président de la Cocopaq, Marcel Jambou, contacté hier.

« La commission des sites a demandé un complément d'information. Le préfet a donc écrit à l'opérateur et ne donnera son avis qu'après avoir obtenu les renseignements souhaités ».

De son côté, André Fraval a rappelé que la commune du Trévoux a voté le schéma éolien de la Cocopaq mais s'est également montrée solidaire des riverains qui ne souhaitent pas de champ éolien à moins de 500 m des habitations.